



A programme funded by
the European Union

**EUROMED
JUSTICE**



HCCH
HAGUE CONFERENCE ON
PRIVATE INTERNATIONAL LAW
CONFÉRENCE DE LA HAYE
DE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

1893 - 2018
125

EUROMED JUSTICE
Mécanisme d'assistance technique
Séminaire sur les Conventions de la Haye
sur les enfants

Tunis, du 25 au 27 septembre 2018

PROGRAMME

Lead Firm / Chef de file





Un programme financé par
l'Union européenne

**EUROMED
JUSTICE**



PROGRAMME

Mécanisme d'assistance technique

Séminaire sur les Conventions de la Haye sur les enfants

Tunis, du 25 au 27 septembre 2018

Hôtel Golden Tulip Carthage

Les conventions de la Haye de 1980¹, 1996² et 2007³ relatives aux enlèvements parentaux, à la protection internationale des enfants et aux obligations alimentaires respectivement, revêtent une importance particulière dans la résolution des affaires familiales transfrontalières.

À cet égard la situation existante au sein des Pays Partenaires de Voisinage Sud est très variable. En effet, l'Algérie n'a ratifié aucune de ces conventions, tandis que le Maroc est partie aux conventions de 1996 et 1980, et la Tunisie à cette dernière uniquement. Ces différences peuvent entraîner des difficultés dans la résolution des litiges transfrontaliers en matière familiale.

En outre, bien qu'aucun des pays concernés n'ait adhéré à la Convention de 2007, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie sont parties à la Convention de New York de 1956 sur le recouvrement des aliments à l'étranger. En tant que telles, la suite logique pour chacun de ces États est de ratifier la Convention de la Haye de 2007.

C'est dans ce contexte et au regard de la récente adhésion de la Tunisie à la Convention de 1980 que les représentants de la délégation tunisienne ont fait part de leur intérêt à organiser une activité sur ce sujet dans le cadre du mécanisme d'assistance technique offert par EuroMed Justice.

¹ Convention du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants.

² Convention du 19 octobre 1996 concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants.

³ Convention du 23 novembre 2007 sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille.

Participants :

Représentants des Pays partenaires du voisinage sud (Algérie, Maroc, Tunisie et Lybie)

- Membres du Groupe de travail ENFANT de l'Algérie, le Maroc et la Tunisie (4 représentants x 3) ;
- Représentants des autorités centrales désignées du Maroc et de la Tunisie ; autorité compétente de l'Algérie pour les conventions bilatérales (3)
- Représentants des Autorités expéditrices / Institutions intermédiaires de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie pour la Convention de New York du 20 juin 1956 sur le recouvrement des aliments à l'étranger (3) ;
- Représentants des services d'exécution (par ex., huissiers de justice), des travailleurs sociaux, et des agents chargés du contrôle aux frontières de l'Algérie, le Maroc et la Tunisie (3 représentants x 3 pays) ;
- 3 représentants de la Lybie en tant qu'observateurs.

Experts :

- Représentants de la Conférence de La Haye (HCCH) :
 - *Philippe LORTIE*, Premier secrétaire HCCC
- *Nicolas SAUVAGE*, Spécialiste de la protection des enfants, UNICEF Maroc, et ancien officier de l'HCCH.
- Équipe EuroMed Justice
 - *Mme Victoria PALAU* – Cheffe d'équipe (FIIAPP - Espagne)
 - *Mme Dania SAMOUL* – Coordinatrice du projet (FIIAPP – Spain)

Objectifs :

Ainsi, l'**objectif principal** du séminaire, organisé en étroite collaboration avec l'HCCH, est d'offrir une formation sur les conventions de 1980, 1996 et 2007. Concrètement, il s'agit de :

- a) Faire connaître la mise en œuvre et le fonctionnement des conventions de La Haye relatives aux enfants ;
- b) Répondre aux questions des Pays Partenaires de Voisinage Sud en la matière ;
- c) Promouvoir l'échange d'expériences et de bonnes pratiques ;
- d) Encourager la ratification des conventions et l'adhésion à la HCCH.

Résultats :

- Meilleure connaissance des conventions de la Haye relatives aux enfants dans les PPVS concernés ;
- Mise en évidence de la valeur ajoutée des conventions de la Haye relatives aux enfants par rapport au cadre conventionnel de l'ONU ;
- Recensement et échange de bonnes pratiques dans la mise en œuvre des conventions de la Haye relatives aux enfants ;
- Amélioration de la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les litiges transfrontaliers ;
- Éventuelle ratification des conventions de la Haye et adhésion à la Conférence de la Haye.

Méthodologie :

Les participants recevront en avance de la documentation en français sur les différentes conventions afin de a) réfléchir à leur mise en œuvre et fonctionnement dans leurs pays respectifs, et b) identifier les doutes, questions, problèmes auxquels ils sont confrontés dans ce cadre.

Le séminaire consacrera une session d'une journée entière à chacune des conventions susmentionnées. Chaque session suivra le même schéma : le représentant de la HCCH débutera la session avec une présentation générale de la Convention en question, laquelle sera suivie de questions et réponses.

PROGRAMME

Mardi 25 Septembre 2018

09.30 – 09.50 Ouverture et bienvenue

- *M. Mario Giuseppe VARRENTI*, Représentant de la Délégation de l'Union européenne en Tunisie
- Représentant du Ministère de la Justice de la Tunisie

09.50 – 10.10 **Présentation générale et introduction du Séminaire sur les conventions de la Haye sur l'enfant: organisation, méthodologie et tâches.**

- Présentation générale : *Mme Victoria PALAU*
- Introduction du séminaire : objectifs et les résultats, les grandes lignes de la méthodologie du Séminaire et quel est l'engagement requis de la part des participants : *M. Philippe LORTIE*

10.10 – 11.00 **(1) Défis et mécanismes internationaux pour faire face à l'enlèvement international d'enfants - Convention du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants.** – objet, Autorités centrales, droits de garde et de visite, exceptions au retour, mise en œuvre de la convention, réseau international de juges de La Haye

- Présentation par *M. Philippe LORTIE* et *M. Nicolas SAUVAGE*

11.00 – 11.20 *Pause-café*

11.20 – 12.30 **(2) Défis et mécanismes internationaux pour faire face à l'enlèvement international d'enfants - Convention du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants.**

- Présentation par *M. Philippe LORTIE* et *M. Nicolas SAUVAGE*

12.30 – 14.00 *Pause-déjeuner*

14.00 – 15.00 **(1) Débats, discussions, questions concernant la Convention du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants.**

- *Participants au séminaire*
- *M. Philippe LORTIE* et *M. Nicolas SAUVAGE*

15.00 – 15.20 *Pause-café*

15.20 – 16.30 **(2) Débats, discussions, questions concernant la Convention du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants.**

- *Participants au séminaire*
- *M. Philippe LORTIE et M. Nicolas SAUVAGE*

17.00 *Fin de la première journée*

Mercredi 26 Septembre 2018

09.30 – 10.30 **(1) Convention du 19 octobre 1996 concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants.** – objet, champ d'application, différends parentaux relatifs au droit de garde et droit d'entretenir un contact, renforcement de la Convention de 1980, enfants non-accompagnés ou séparés, placements transfrontières

- *Présentation par M. Philippe LORTIE et M. Nicolas SAUVAGE*

10.30 – 10.50 *Pause-café*

10.50 – 12.00 **(2) Convention du 19 octobre 1996 concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants.**

- *Présentation par M. Philippe LORTIE et M. Nicolas SAUVAGE*

12.00 – 13.30 *Pause-déjeuner*

13.30 – 14.30 **(1) Débats, discussions, questions concernant Convention du 19 octobre 1996 concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants :**

- *Participants au séminaire*
- *M. Philippe LORTIE et M. Nicolas SAUVAGE*

14.30 – 14.50 *Pause-café*

14.50 – 16.00 **(2) Débats, discussions, questions concernant la Convention du 19 octobre 1996 concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants :**

- *Participants au séminaire*
- *M. Philippe LORTIE et M. Nicolas SAUVAGE*

16.30 *Fin de la deuxième journée*

Jeudi 27 Septembre 2018

09.00 – 10.00 **(1) Convention du 23 novembre 2007 sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille.** – objet, champ d'application, fonctions des Autorités centrales, demandes disponibles, accès effectif aux procédures, limite aux procédures, reconnaissance et exécution, exécution, organismes publics, demandes présentées directement, protection des données, exigences linguistiques.

- *Présentation par M. Philippe LORTIE et M. Nicolas SAUVAGE*

10.00 - 11.00 **(2) Convention du 23 novembre 2007 sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille.**

- *Présentation par M. Philippe LORTIE et M. Nicolas SAUVAGE*

11.00 – 11.20 *Pause-café*

11.20 – 12.30 **Débats, discussions, questions concernant la Convention du 23 novembre 2007 sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille:**

- *Participants au séminaire*
- *M. Philippe LORTIE et M. Nicolas SAUVAGE*

12.30 – 14.00 *Pause-déjeuner*

14.00 – 15.00 **Débats, discussions, questions concernant la Convention du 23 novembre 2007 sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille:**

- *Participants au séminaire*
- *M. Philippe LORTIE et M. Nicolas SAUVAGE*

15.00 – 15.20 *Pause-café*

15.20 – 16.30 **Rédaction des recommandations et des propositions du séminaire**

16.30 *Fin du Séminaire*



EUROMED
JUSTICE

Un programme financé par
l'Union européenne



DOCUMENTS OF INTEREST/DOCUMENTS D'INTÉRÊTS

Please note that all these documents, and much more, are available (in English, French and Arabic) at the HCCH's website: <https://www.hcch.net/>

Veuillez noter que tous ces documents, et bien plus, sont disponibles (en anglais, français et arabe) sur le site web de la Conférence de La Haye : <https://www.hcch.net/>

2007 Child Support Convention

a) French

[Texte](#) de la Convention du 23 novembre 2007 sur le **recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille**

[Aperçu](#) de la Convention du 23 novembre 2007 sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille

[Rapport explicatif](#) (FR/EN)

[Liste récapitulative pour la mise en œuvre](#)

[Profil des États](#)

[Manuel pratique](#) pour les responsables de dossiers concernant la Convention de La Haye de 2007 sur le recouvrement des aliments

b) English

[Text](#) of the Convention of 23 November 2007 on the International Recovery of Child Support and Other Forms of Family Maintenance

[Outline](#) of the Convention of 23 November 2007 on the International Recovery of Child Support and Other Forms of Family Maintenance

[Explanatory Report](#) (FR/EN)

[Implementation Checklist](#)

[Country Profile](#)

[Practical Handbook](#) for Caseworkers under the 2007 Child Support Convention

c) Arabe

[Aperçu](#) de la Convention du 23 novembre 2007 sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille

1996 Child Protection Convention

a) French

[Texte](#) de la *Convention du 19 octobre 1996 concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants*

[Aperçu](#) de la *Convention du 19 octobre 1996 concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants*

[Rapport explicatif](#) (FR/EN)

[Manuel pratique](#) sur le fonctionnement de la Convention de La Haye de 1996 sur la protection des enfants (y compris la liste récapitulative pour la mise en œuvre)

b) English

[Text](#) of the *Convention of 19 October 1996 on Jurisdiction, Applicable Law, Recognition, Enforcement and Co-operation in Respect of Parental Responsibility and Measures for the Protection of Children*

[Outline](#) of the *Convention of 19 October 1996 on Jurisdiction, Applicable Law, Recognition, Enforcement and Co-operation in Respect of Parental Responsibility and Measures for the Protection of Children*

[Explanatory Report](#) (FR/EN)

[Practical Handbook](#) on the Operation of the 1996 Child Protection Convention (including the Implementation Checklist)

c) Arabe

[Texte](#) de la *Convention du 19 octobre 1996 concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants*

[Aperçu](#) de la *Convention du 19 octobre 1996 concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants*

[Checklist for implementing the 1996 Protection of Children Convention](#)

1980 Child Abduction Convention

a) French

[Texte](#) de la *Convention du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants*

[Aperçu](#) de la *Convention du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants*

[Rapport explicatif](#) (FR/EN)

[Guide de bonnes pratiques – Première partie : Pratique des Autorités centrales](#)

[Guide de bonnes pratiques – Deuxième partie : Mise en œuvre](#)

[Doc. pré-l. No 10 A d'août 2017](#) - Retards dans la procédure de retour

b) English

[Text](#) of the *Convention of 25 October 1980 on the Civil Aspects of International Child Abduction*

[Outline](#) of the *Convention of 25 October 1980 on the Civil Aspects of International Child Abduction*

[Explanatory Report](#) (FR/EN)

[Guide to Good Practice – Part I: Central Authority Practice](#)

[Guide to Good Practice – Part II: Implementing Measures](#)

[Prel. Doc. No 10 A of August 2017](#) - Delays in the Return Process

c) Arabe

[Texte](#) de la *Convention du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants*
(Traduit à l'arabe par le ministère de la Justice du Royaume du Maroc).

[Texte](#) de la *Convention du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants*
(version traduite par le ministère de la Justice de la République tunisienne).

[Aperçu](#) de la *Convention du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants*.